

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'ERACM du 29 novembre 2018

Les membres de l'association ERACM dont le siège est à Cannes au 68, avenue du Petit Juas, se sont réunis à l'IMMS à Marseille en **Conseil d'Administration** selon la convocation qui leur a été transmise individuellement conformément aux statuts.

Les membres de l'association ERACM désignent, en son sein, un Président de séance, **Monsieur Jacques BAILLON** et donne acte au président que la réunion est conforme à la procédure de convocation.

Le président de séance constate que :

Sont présents :

Nicolas PELISSIER
Mady LEO
Jacques BAILLON
Patrick VANELLE
Fabien-Aïssa Busetta (la Réplique)

Sont représentés en vertu d'un pouvoir :

Françoise BRUNETEAUX représentée par **Jacques BAILLON**
Marie-Louise GOURDON représentée par **Jacques BAILLON**
Thomas de PARIENTE représenté **Nicolas PELISSIER**
Sylvaine TARSOT-GILLERY représentée par **Dalia MESSARA**
Abderrahmane BOULABEIZ représenté par **Mady LEO**

Assistent à la réunion :

Karen NIELSEN
Vincent MAZER
Maud BOISSAC
Bruno ALLEAUME
Dalia MESSARA
Jean-Pierre RYNGAERT (comité pédagogique)
Isabelle LUSIGNAN-DEMAS (comité pédagogique)
Sophie CLARET (étudiante de l'ensemble 26 de l'ERACM)
Lisa KRAMARZ (étudiante de l'ensemble 27 de l'ERCAM)
Maxime CHRISTIAN (étudiant de l'ensemble 27 de l'ERCAM)
Didier ABADIE
Olivier QUERO
Corine GABRIELLI

Se sont excusés :

Philippe TABAROT
Jean TARDIEU
Philippe LUCCHESI

Le Président de séance constate que plus de la moitié des membres sont présents ou représentés, le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

La séance est ouverte à 14.15 heures.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

- Programme pédagogique 2018/2019
- Budget prévisionnel 2019

- Charte égalité Homme / Femme
- Dossier d'accréditation :
 - * Rapport d'auto-évaluation
 - * Orientation stratégique
- Rencontre avec le comité pédagogique
- Projet de convention Friche Belle de Mai / ERACM
- Contrat d'engagement de Sébastien Lenthéric (remplacement de F. Grosche)
- Mise en place du Plan Epargne Retraite
- Question diverses

Le président de séance précise que les membres peuvent prendre connaissance des documents suivants :

- 1 / Plaquette programme 2018/2019
- 2/ Budget prévisionnel 2019
- 3 / Charte égalité Homme/Femme
- 4 / Rapport d'auto-évaluation et orientation stratégique
- 5 / Contrat de Sébastien Lenthéric
- 6 / Epargne Retraite Entreprise

Jacques BAILLON : Pour la première fois, nous accueillons des étudiants de deuxième et troisième années de l'ERACM : Sophie CLARET - étudiante de l'ensemble 26 de l'ERACM, Lisa KRAMARZ - étudiante de l'ensemble 27 de l'ERACM et Maxime CHRISTIAN - étudiant de l'ensemble 27 de l'ERACM et nous leur souhaitons la bienvenue. Sont également présents parmi nous, des représentants du comité Pédagogique : Isabelle LUSIGNAN-DEMAS et Jean-Pierre RYNGAERT puisqu'une partie de la réunion portera sur l'axe pédagogique de l'ERACM.

Nous allons commencer par l'étude du budget prévisionnel 2019, je cède la parole à Didier Abadie.

Didier ABADIE : le budget tel qu'il vous est présenté aujourd'hui est celui qui nous a servi de base pour les demandes de subventions 2019. Il est présenté en analytique réparti suivant les différentes activités de l'ERACM. Les modifications par rapport à l'année 2018 sont :

- L'apparition des options facultative et obligatoire théâtre au lycée MarseilleVeyre à Marseille pour un montant de 14.200 Euros ;
- Une diminution de 2.000 Euros sur l'option obligatoire théâtre du lycée Bristol à Cannes : je souhaite en discuter avec Isabelle Milliez de la DRAC ;
- La création de l'Unité d'Enseignement Arts de l'Image intégré au cursus de l'école dont nous n'avons pas encore l'accord de financement de la Région (à hauteur de 10.000 Euros) et du Ministère (à hauteur de 10.000 Euros).

Il n'y a pas d'autres modifications majeures sur le budget.

J'attire votre attention sur le montant des recettes propres correspondant à la formation continue DE de 140.000 Euros qui est un montant très important pour une école comme la nôtre.

Patrick VANELLE : je vois que la ville de Marseille abonde à hauteur de 100.000 Euros, quant-est-il du Conseil départemental des Bouches du Rhône ? Une demande a-t-elle été faite ?

Didier ABADIE : c'est une demande que nous faisons régulièrement mais cela n'aboutit jamais.

Patrick VANELLE : y-a-t-il des partenaires privés qui pourraient aider l'ERACM ?

Didier ABADIE : c'est une école publique qui est sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Région Sud, nous percevons la taxe d'apprentissage à hauteur de 13.000 Euros environ pour l'année 2018. Les spectacles d'élèves proposés par l'ERACM n'amènent pas la visibilité désirée par les entreprises commerciales car il est difficile de valoriser un mécénat d'entreprise dans ce cadre-là. Nous avons, par contre, la Fondation Porosus-Lacoste qui verse des bourses à certains de nos étudiants en grande difficulté.

Le développement du DE nous a permis de dégager des recettes propres provenant de la formation continue et qui représentent environ 11% du budget total de l'ERACM.

Patrick VANELLE : êtes-vous en relation avec Aix-Marseille Université ?

Didier ABADIE : c'est notre partenaire universitaire essentiel, nos étudiants sont inscrits à l'ERACM pour le DNSPC et en double cursus à l'AMU afin d'y préparer une « *licence 3 Arts du spectacle* », il s'agit d'une double diplomation.

Maxime CHRISTIAN : cette année, nous avons un projet de spectacle précédé par un comité de lecture organisé avec des étudiants de l'AMU.

Didier ABADIE : l'un des objectifs de ce partenariat est que les étudiants de l'ERACM et de l'AMU se rencontrent, partagent et forment des groupes de travail ensemble. Il existe une convention ERACM/AMU. Nous avons également en projet un master « *acteur augmenté et nouvelles technologies* » en préparation destiné à former les metteurs en scène aux nouvelles technologies.

Karen NIELSEN : concernant l'exécution du budget 2018, a-t-on une vision du réalisé à ce jour ?

Didier ABADIE : pas encore ; la mise en place du DE a été profitable à l'ERACM par les ressources propres qu'il génère mais il engendre une masse de travail surtout en comptabilité.

Dalia MESSARA : le nouveau fonctionnement du bâtiment IMMS est-il inclus dans le budget 2019 présenté ?

Didier ABADIE : à ce jour, je n'ai aucune lisibilité concernant ce nouveau fonctionnement ; ne sont pas inclus dans ce budget les fluides, l'entretien etc...sont inclus les frais d'utilisation du bâtiment tel que le téléphone, les frais de sécurité des spectacles, sont inclus également les 16.000 Euros de participation forfaitaire aux charges communes payés à l'IMMS jusqu'à cette année.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les précisions concernant le budget prévisionnel 2019 ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – ***budget prévisionnel 2019 adopté à l'unanimité.***

Jacques BAILLON : nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est à dire la mise en place d'un plan Epargne Retraite Entreprise dont Didier Abadie va nous parler.

Didier ABADIE : les salaires à l'ERACM n'ont pas été augmentés depuis 3-4 ans. Afin de motiver et conserver une partie de l'équipe, j'ai pensé mettre en place un plan Epargne Retraite Entreprise qui permet de cotiser sur la masse salariale pour assurer un complément de retraite à chacun des salariés. Comme présenté, une cotisation à 3% sur les salaires des permanents représente un coût annuel de 13.507,20 Euros. Nous le financerons sur nos recettes propres DE. Le salarié peut faire suivre ce plan Retraite lorsqu'il quitte l'entreprise et peut lui aussi abonder personnellement ce plan Retraite.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les précisions concernant le Plan Epargne Retraite Entreprise ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – ***Plan Epargne Retraite Entreprise AXA – Solere/83 - adopté à l'unanimité pour les salariés permanents (avec une ancienneté supérieure à 6 mois).***

Jacques BAILLON : nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est à dire l'engagement de Sébastien LENTHERIC au poste de coordinateur pédagogique.

Didier ABADIE : Sébastien LENTHERIC va reprendre la fonction de Frédéric GROSCHE au poste de coordinateur pédagogique : il est chargé d'assurer le suivi individuel des étudiants et il assure également la

fluidité dans les contacts avec/entre les intervenants, réunion de travail avec les intervenants, c'est un poste charnière, il fait partie du comité pédagogique de la structure, il est dans les jurys des concours, les jurys VAE DE, examens DE... c'est Monsieur « Pédagogique » de l'école. Il y a deux structures qui s'occupent du fonctionnement pédagogique de l'Ecole : le Comité Pédagogique qui construit le projet cadre général pédagogique de l'Ecole, moi, en ma qualité de directeur, je suis chargé de recruter les enseignants correspondants à ce projet pédagogique et le coordinateur pédagogique est en charge de la mise en place et du fonctionnement de ce projet : c'est un élément-clé de ce fonctionnement. Frédéric Grosche, souhaitant faire plus de pédagogie (il s'occupait d'ailleurs des options théâtre du lycée Bristol de Cannes), a rejoint le conservatoire de Saint Briec en qualité de responsable du département théâtre après avoir réussi son Diplôme d'Etat de professeur de théâtre chez nous. Il est parti au mois de septembre 2018. A sa place, je souhaite recruter Sébastien Lenthéric qui a la spécificité d'être aussi un ancien élève de l'école, il connaît donc parfaitement le fonctionnement de l'ERACM.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les précisions concernant l'embauche de Sébastien Lenthéric à compter de décembre 2018 au poste de Coordinateur pédagogique ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – *Embauche de Sébastien Lenthéric adoptée à l'unanimité.*

Jacques BAILLON : nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est à dire la Charte Egalité entre les Femmes et les Hommes.

Didier ABADIE : c'est un document que nous avons rédigé en mai ou juin de l'année dernière. Dans l'histoire de l'école, il y a une parité absolue dans le recrutement des étudiants DNSPC : 7 filles / 7 garçons, dans les délégués de classe par promotion, dans les projets internationaux (avec l'Algérie : 6/8). Dans le cadre du FIJAD (Fonds d'Insertion Jeunes Artistes Dramatiques), tous les étudiants ont droit paritairement à ce soutien mais les embauches sont liées au marché du travail pas toujours paritaire. Les stagiaires à la formation professionnelle ne rentre pas sur concours : c'est un public que l'on ne maîtrise pas et il est difficile pour nous d'établir une parité. Les jurys, quelque qu'ils soient, sont, en général à parité. Sur le personnel administratif et technique permanent ou intermittent, on maintient une certaine parité, même sur les postes à responsabilité. Sur les enseignants, nous allons essayer de mettre en perspectives les 3 années de formations pour que la parité enseignant/enseignante soit tenue. En ce qui concerne le comité pédagogique, nous sommes en train de retravailler à sa composition en tenant compte de la parité Homme/Femme.

Concernant les membres du bureau et du Conseil d'Administration : nous ne sommes pas mettre de la désignation par les institutions de leur représentant au sein de notre structure, nous essayons, par le biais des membres associés, de retrouver un équilibre paritaire à l'intérieur du Conseil d'Administration.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les précisions de Didier Abadie concernant la charte Egalité Homme/Femme ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – *la charte Egalité Homme/Femme est adoptée avec la possibilité de l'amender lors de la prochaine Assemblée Générale.*

Jacques BAILLON : nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est à dire le programme pédagogique 2018/2019.

Didier ABADIE : vous avez à votre disposition la plaquette 2018/2019 ainsi qu'un résumé du programme pédagogique par année ventilé en Unités d'Enseignement. Ces Unités d'enseignement représentent un volume horaire de 1.200 heures par an et par ensemble comme imposé par le diplôme.

Nous allons commencer la présentation par les spectacles :

⇒ En deuxième année :

1/ les Ateliers de recherche sur les Ecritures Contemporaines – comité de lectures en partenariat avec l'AMU et 2 spectacles en résidence à la Fabrica et présentés à l'IMMS à Marseille – metteurs en scène : Nadia Vonderheyden et Ferdinand Barbet ; des interventions artistiques en milieu scolaire managés par le rectorat et le Festival d'Avignon dans une vingtaine de lycées ou collèges d'Avignon auront lieu durant la période de

résidence à la Fabrica ; en plus des metteurs en scène, la seule dépense que nous engageons sur cette résidence est le salaire du régisseur de la salle. Ces spectacles seront joués à la salle Corvin à l'IMMS.

2/ cette année, nous mettons en place l'équivalent de cet atelier de recherche sur les écritures contemporaines sur des textes jeune public ; en effet, en France, aucune des 13 écoles ne traite de la spécificité des écritures jeune public. Les étudiants ont donc choisi deux textes à la suite d'un comité de lecture qui seront mis en scène par Guillaume Séverac et joué à Cannes dans notre salle de Lorraine.

Jean-Pierre RYNGAERT : pour cette première expérience, j'ai choisi de sélectionner une trentaine de textes appartenant aux succès nationaux et internationaux de ces 30 dernières années avec des auteurs déjà repérés. Si nous renouvelons cet atelier l'année prochaine, nous sélectionnerons d'avantage de textes extrêmement récents ou même non encore édités. Les étudiants ont donc choisi *Bouli miro* de Fabrice Melquiot et *Le pays de rien* de Nathalie Papin. Pour la plupart des étudiants, ces textes étaient des découvertes, c'est une littérature qu'ils ne connaissent pas beaucoup et à laquelle, ils vont être confrontés très rapidement dans leur vie d'artiste. Ce qui est passionnant dans ces AREC, c'est qu'il y a une vraie empoignade pour les choix : chacun fait des fiches de lecture et il y eu des votes assez « ardents » en toute indépendance.

Didier ABADIE : l'idée étant qu'à la sortie de l'ERACM, les jeunes comédiens soient capables de travailler et de s'investir sur un spectacle jeune public. La ville de Cannes s'oriente également vers ce théâtre jeune public. Ce spectacle va se jouer devant une classe à chaque fois, pas plus, et des interventions auront eu lieu en amont pour préparer ces présentations. Dans le jury, nous avons aussi deux représentantes du théâtre Massalia qui ont une grande expérience et une grande pratique de ces textes jeune public.

Didier ABADIE : nous continuons la présentation des spectacles présentés par les étudiants :

3/ pour terminer avec les spectacles de 2^{ème} année, une lecture va être présentée à l'Odéon à partir des interviews d'Antoine Vitez dirigée par Eric Louis.

4/ dans le cadre du festival des Ecoles il sera présenté en juin, à la Cartoucherie de Vincennes, un spectacle dirigé par Jean-François Matignon inspiré de *Tokyo ville occupée* de David Peace.

⇒ En troisième année :

1/ les 4 projets de recherche tutorés mis en scène et joué par les étudiants.

2/ *Simon* mis en scène par Tommy Milliot avec une partie des étudiants de troisième année présenté dans le cadre du festival Actoral qui a également été présenté à l'Usine C à Montréal.

3/ *I will survive* dirigé par Jean-Christophe Meurisse (les chiens de Navarre), répété à la Ferme du Buisson et joué ensuite à Montevideo à Marseille.

4/ En 2^{ème} année, cette promotion a participé à un projet de lecture dirigé par Gurshad Shaheman qui s'est tellement bien passé qu'il a fini au Festival d'Avignon et qu'il a été très remarqué : *Il pourra toujours dire que c'est pour l'amour du prophète*, il y a toute une tournée prévue avec ce spectacle qui constitue une Unité d'Enseignement pour cette promotion.

5/ Un autre travail est prévu avec Gurshad qui s'appelle *L'aventure collective* joué au CDN de Montreuil mais il ne sera pas repris à Marseille faute de locaux sur cette période.

6/ *Extra Moenia* dirigé par Emma Dante et joué dans le cadre du Festival parallèle : il s'agit d'une performance autour de la tarentelle.

7/ Dans le cadre des pièces radiophoniques de France Culture, cette promotion participera de nouveau au Festival d'Avignon en juillet 2019.

Jean-Pierre RYNGAERT : les projets de recherche sont importants dans le cursus pédagogique de l'ERACM : ce sont 4 projets autonomes portés par des étudiants. Ils aboutissent à des spectacles présentés à l'IMMS. Cela devient quelquefois leur premier projet professionnel en sortant de l'école.

Didier ABADIE : en dehors de ces spectacles, vous avez le détail du programme pédagogique dans la plaquette que nous vous avons envoyé précédemment par mail.

Isabelle LUSIGNAN : je continue à penser qu'il serait bien que Sébastien Lenthéric puisse faire un lien entre les enseignements de base des 2 premières années à Cannes et les différents ateliers dirigés par des intervenants

venant d'univers très différents : comment les étudiants trouvent-ils la cohérence de l'enseignement sur les premières années ?

Sophie CLARET : suivant mon expérience personnelle, je me suis aussi souvent posée cette question et en étant arrivée à ce jour, presque au bout de ces 3 ans de formation à l'ERACM, ce lien ne me semble pas manquer car c'est aussi un apprentissage que d'apprendre cette gymnastique. Cela nous permet de développer une « adaptabilité » à la personnalité du formateur, à son univers et à sa pédagogie qui me semble faire partie entière du métier d'acteur. Qu'une même personne, en l'occurrence Sébastien Lenthéric, crée du lien entre différents travaux me semble plus perturbant car ces différents ateliers n'ont de sens que parce qu'ils sont dirigés par telle ou telle personne. Ce travail de lien, qui me semble être un atout, nous est personnel et nous appartient, il se fait en général après le stage et non pas au moment du travail. On arrive parfois à la conclusion que se sont deux travaux, deux méthodes différentes – parfois même contradictoires - pour le même métier.

Jean-Pierre RYNGAERT : de plus, il y a une grande communication entre intervenants et entre étudiants et intervenants : il y a un dialogue constant entre ce qui vient de se passer, ce qui va se passer... Les liens se font de manière formelle durant les réunions semestrielles, lors des réunions du comité pédagogique et de manière informelle dans les relations entre les étudiants et les intervenants.

Sophie CLARET : un retour par le coordinateur pédagogique suite aux réunions semestrielles des intervenants me semble plus correspondre à une demande des étudiants : un point précis des points faibles et des points forts de chacun.

Lisa KRAMARZ : je suis assez d'accord avec ce que dit Sophie. La seule chose que je souhaiterais rajouter c'est que nous regrettons tous d'avoir des ateliers de danse ou de chant assez courts et assez espacés : à regret, on constate que l'on perd entre chaque période d'ateliers « physique ».

Didier ABADIE : c'est aussi une question de disponibilité des intervenants, Jeanne-Sarah Deledicq, intervenante en chant, a été très prise sur le spectacle Speed Levin(g). Il est prévu qu'elle soit plus présente cette année.

Fabien-Aïssa Busetta : en tant qu'ancien élève, je suis d'accord sur le fait que la cohérence se fait à posteriori, que certains enseignements nous semblent en contradiction et que cela fait partie de l'apprentissage de se rendre compte que certains gestes artistiques sont en contradiction mais qu'ils dialoguent toutefois à l'intérieur de l'interprète. A ma sortie de l'école, j'ai contribué à la création du collectif La Réplique pour que certains élèves puissent avoir, en dehors de la structure, une « maison » à l'intérieur de laquelle on puisse inviter des artistes qui dialoguent sur ces incohérences.

Jean-Pierre RYNGAERT : le lien étudiant-intervenant se disloque vraiment durant la troisième année entièrement consacrée à la réalisation de spectacle et cela me paraît regrettable, cela se passe ainsi dans toutes les écoles que je connais.

Isabelle LUSIGNAN-DEMAS : en comité de préparation du DE, j'ai dit que j'étais très sceptique que des jeunes comédiens sortants de l'ERACM se forment à l'enseignement de l'art dramatique 3 ou 4 ans après leur sortie. Il me semble qu'il faut être « plein » de quelque chose pour, à un moment donné, transmettre ce quelque chose. Toutefois, aujourd'hui, au bout de 3 ans, je constate que les étudiants sortants de l'ERACM ont une formation de grande qualité qui leur permet d'accéder à ce diplôme d'enseignement de façon quasiment aisée.

Didier ABADIE : pour faire un point sur le fonctionnement du Diplôme d'Etat de Professeur de théâtre, il y a une partie d'enseignement en tronc commun en deuxième année de DNSPC ; les derniers modules du DE se font après l'obtention du DNSPC en formation continue et en formation initiale ouverts à tous les comédiens qu'ils viennent de l'ERACM ou d'autres écoles. Ce DE nous permet de réaliser une vingtaine d'interventions en milieu scolaire dans les lycées et collèges du bassin cannois, comme sur Marseille et dans la région

d'Avignon. Ces interventions sont limitées à 3 fois deux heures pour ne pas concurrencer les professionnels ; les thèmes abordés sont la lecture à haute voix, l'analyse de textes, la prise de parole en public.

Vincent MAZER : il est assez rare de voir dans les écoles cette déambulation « apprendre-jouer-transmettre ». Sensibiliser les élèves-comédiens à cette question de transmettre avec de vrais projets pédagogique est un véritable atout pour l'école. De plus, dans ce genre de carrières artistiques, la question de l'enseignement se présente très rapidement, elle fait partie de l'évolution du métier.

Maxime CHRISTIAN : au-delà de la transmission, les échanges avec les collégiens ou les lycéens sont de véritables richesses à nos yeux, nous l'avons encore récemment expérimenté lors des ateliers auxquels nous avons participé la semaine dernière avec les lycéens option théâtre du lycée MarseilleVeyre.

Didier ABADIE : nous allons faire un point sur les projets internationaux :

1/ le spectacle Speed Levin(g) est actuellement en train de se terminer par des représentations à Tel Aviv au théâtre Caméri.

2/ concernant notre partenariat avec l'ISMAS d'Alger, il s'agit de notre deuxième résidence à Alger avec 7 étudiants de deuxième année. Au mois de janvier, nous accueillons 7 étudiants algériens. La création dirigée par François Cervantes, sur le thème de l'enfermement de la Smala d'Abd El Kader sur les îles de Lérins. Cet accord de coopération avec l'ISMAS a été signé dans le cadre du comité interministériel « Hors-normes » signé entre la France et l'Algérie en décembre 2017. Ce spectacle sera créé l'année prochaine à Alger, à Cannes dans les 3 langues : en français, en arabe et en kabyle.

3/ un autre projet est en cours avec nos étudiants de troisième année et des élèves du théâtre Biondo de Palerme dirigé par Emma Dante sur la Tarentelle joué en français et en italien.

Didier ABADIE : pour rappel, nous avons développé une importante collaboration avec la Réplique pour les accompagnements de VAE du DE et nous avons mis en place également un atelier de recherche dirigé par Tiphaine Raffier avec des comédiens de la Réplique, des anciens élèves de l'ERACM et en collaboration avec la Criée.

Karen NIELSEN : pouvez-vous nous en dire plus sur l'enseignement sur les arts de l'image ?

Didier ABADIE : il s'agit d'un cursus complet sur l'enseignement les arts de l'image qui part de l'analyse de l'écriture de textes filmiques ou pour les séries pour aller jusqu'à des minies-fictions en passant par la préparation aux castings devant la caméra. On a fait, jusqu'à présent des parties de cet atelier avec un travail sur la prise de son, sur le montage, sur les captures d'images... Cette année, on a mis en place un atelier avec Emmanuel Mouret. L'idée est d'inclure cet atelier complet dans le programme pédagogique de l'ERACM et de développer une collaboration avec le département cinéma de la Bastide Rouge qui va être implanté sur Cannes. C'est assez logique qu'une école d'acteurs investisse ce champs-là et le fasse avec un cursus vraiment complet. On retrouve des morceaux de cursus comme celui-là dans certaines écoles, notamment au conservatoire qui travaille avec la Fémis mais pas un cursus complet comme nous souhaiterions le mettre en place. Cela représente environ 195 heures d'enseignement sur 5 modules d'enseignement.

Karen NIELSEN : vous avez parlé d'un partenariat avec Montréal, pouvez-vous nous en dire plus ?

Olivier QUERO : il s'agit d'un partenariat avec l'Usine C qui est un lieu de représentation et non pas une école dans le cadre du festival Actoral.

Didier ABADIE : comme nous sommes habilités ERASMUS+, on commence à démarrer des idées de partenariats avec d'autres écoles européennes.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les précisions de Didier Abadie concernant le programme pédagogique 2018/2019 ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – *le programme pédagogique 2018/2019 est adopté à l'unanimité.*

Jacques BAILLON : nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est à dire le dossier d'accréditation qui a été un gros travail pour l'équipe.

Didier ABADIE : le dossier d'accréditation du Ministère de la Culture qui est cours concerne les deux diplômes : le DNSPC et le DE Professeur de Théâtre. Cette année, la procédure a changé et elle rentre dans le même schéma que celui de l'enseignement supérieur qui est beaucoup plus lourde et qui n'utilise pas les mêmes paramètres que ceux de l'école. Pour la première partie du rapport d'auto-évaluation, nous avons dû re-codifier notre activité en fonction du cadre imposée par cette procédure pour en dresser un bilan. Nous avons reçu un jury qui a passé deux jours à Cannes puis deux jours à Marseille, qui a interrogé l'ensemble des intervenants et des élèves présents pour vérifier les informations du rapport d'auto-évaluation. La deuxième partie consiste en un document récapitulatif le projet stratégique de l'école : il s'agit de définir des objectifs pour les 4/5 ans à venir. Cette accréditation aura une durée de 4 ans afin de nous « recoller » au calendrier d'accréditation de notre zone. Les 5 propositions que nous allons faire sont ;

* un Diplôme d'Artiste Intervenant en Milieu Educatif ; le DE n'est pas sécable, on ne peut que valider les 5 modules d'enseignement en totalité donc nous allons essayer de déposer un autre diplôme plus « souple » qui est à destination des intervenants en milieu éducatif mais insuffisant pour intervenir dans un conservatoire. Il pourra éventuellement, par la voie de la VAE, compter pour la validation totale du DE. C'est une façon de répondre à une demande importante de personnes souhaitant intervenir en milieu éducatif mais pas nécessairement en conservatoire.

Ensuite, nous avons 2 objectifs imposés par le Ministère de la Culture comme à tous les établissements en cours d'accréditation :

* la structuration de la démarche qualité : il s'agit de l'auto-analyse de notre activité. A la fin de chaque atelier, il existe un bilan individuel entre l'étudiant et l'intervenant ; semestriellement, tous les intervenants se réunissent et font un bilan sur chacun des étudiants. Pour le DE, nous faisons régulièrement des réunions bilan afin de nous permettre de faire évoluer notre pédagogie.

Isabelle LUSIGNAN-DEMAS : effectivement, en trois ans, le nombre d'intervenant, le nombre d'heure de formation ont augmenté. On fait des bilans à mi-parcours, des bilans en fin de formation et cela nous permet d'adapter le programme de l'année suivante. La demande en formation continue est très variable et les groupes peuvent être très hétérogènes mais ces bilans réguliers nous permettent de retisser une formation adaptée au mieux.

Nicolas PELISSIER : à l'UCA, pour exemple, depuis cette année ce sont les étudiants qui répondent à des questionnaires sur les enseignements.

Isabelle LUSIGNAN-DEMAS : effectivement, on fait remplir ce genre de questionnaire à nos stagiaires DE. A mon sens, le bilan fait partie intégrante de la formation.

Jean-Pierre RYNGAERT : de plus, le public de la formation continue est forcément exigeant : il s'agit de professionnels qui prennent 3 mois de leur vie pour suivre une formation.

Didier ABADIE : nous allons continuer à développer ces questionnements et ces remises en question.

* Le deuxième objectif imposé par le Ministère de la Culture est le suivi de l'insertion professionnelle. Sur cette question, on fait des études régulièrement, on suit nos élèves. Des auditions sont organisées. Nous sommes armés pour développer encore plus cela. Nous souhaiterions mettre en place, en partenariat avec la Réplique, une plate-forme d'émergence : nous avons obtenu de la part de l'Etat une petite somme destinée à professionnaliser des projets. Parmi les projets de recherche menés par les élèves de 3^{ème} année, souvent 1 ou 2 sont pris dans des festivals et qui ont une vie après l'école : nous souhaitons professionnaliser une équipe avec des formations sur la gestion de projets, sur la communication, avec du FIJAD puisque il s'agira d'employer nos étudiants sortants pour finalement aller à la limite de la création de la compagnie. Il s'agit d'éviter la création de compagnies qui ont une durée de vie très courte et une lisibilité très limitée. Nous essaierons de travailler également avec l'AMU sur ce projet.

* Le quatrième objectif est l'unité d'enseignement arts de l'image dont nous avons déjà parlé et qui est très avancé.

* Le dernier objectif est le développement de l'unité d'enseignement sur l'écriture jeune public : c'est ce que nous avons amorcé cette année, il faudrait que se soit un point fort de l'école, en collaboration avec la ville de Cannes. C'est une unité d'enseignement que nous souhaiterions ouvrir à la formation continue. Nous pourrions même développer un partenariat avec Massalia.

Vincent MAZER : est-ce que les 5 objectifs sont retenus par le Ministère ?

Didier ABADIE : il va falloir chiffrer et nourrir chacun des objectifs, ensuite travailler avec la DRAC pour rendre un document définitif au mois de février 2019. Ce document regroupera les objectifs à atteindre, des chiffres-clés qui permettront d'analyser si les objectifs ont été atteints ou pas. Le budget prévisionnel n'intègre pas les nouveaux objectifs sauf l'unité d'enseignement des arts de l'image. Il faudra fixer un calendrier dans la mise en place des objectifs. Je vais étudier financièrement la faisabilité de ces objectifs auprès de mes tutelles, si nous ne parvenons pas à les financer, je ne les intégrerai pas dans mes projets de développement. Si des financements sont trouvés, on a 4 ans pour les mettre en place.

Dalia MESSARA : les objectifs proposés par l'ERACM sont très axés sur la pédagogie mais ils auraient pu être tout autre comme renforcer une équipe, renforcer des partenariats, etc.

Didier ABADIE : l'idée est de regarder l'évolution de la profession et d'imaginer développement de l'école pour les 5 ans à venir : les enseignements jeune public et arts de l'image, nous semblent, aujourd'hui répondre à cette évolution. L'avantage de l'ERACM est sa petite équipe et sa capacité d'adaptabilité importante.

Nicolas PELISSIER : j'ai regardé le programme de l'unité d'enseignement arts de l'image et cela correspond tout à fait à une des priorités de la ville de Cannes pour aller vers la création cinématographique, on pourrait imaginer un partenariat avec la médiathèque qui organise de nombreuses master-class en matière d'écriture.

Didier ABADIE : on est également en train de travailler, avec Isabelle Lusignan entre autre, puisqu'elle est également enseignante au conservatoire d'Aix en Provence, à un rapprochement entre les classes prépa des conservatoires et les écoles d'enseignement supérieur. L'idée est de développer une cohérence entre l'enseignement des classes prépa des conservatoires et l'exigence des écoles d'enseignement supérieur. Les conservatoires d'Avignon et Aix ont commencé à se rapprocher, ils m'ont demandé de travailler avec eux sur ce projet. J'ai également été contacté par le conservatoire de Toulon et de Nice.

Jacques BAILLON : vous avez entendu les développements de Didier Abadie concernant le dossier d'accréditation présenté par l'ERACM au Ministère de la Culture ; s'il n'y a pas d'autre question sur ce projet je vous propose de passer au vote sur ce projet – *le dossier d'accréditation est validé à l'unanimité.*

Didier ABADIE : nous sommes actuellement en discussion pour la rédaction et la signature d'une nouvelle convention ERACM/Friche Belle de Mai sur l'utilisation du bâtiment IMMS. Le fonctionnement de l'ERACM à Marseille pour la 3^{ième} année demande une utilisation durant 24 semaines (120 jours) du plateau de la salle Michel Corvin.

Karen NIELSEN : la nouvelle organisation de l'utilisation des locaux permettra l'ouverture à d'autres événements que ceux de l'ERACM ou le CFA mais la destination première de ce bâtiment demeure le fonctionnement de l'ERACM et du CFA ; la convention doit prévoir un mécanisme pour que, suivant les évolutions des activités de ces deux organismes de formation, rien ne bloque leur activité.

LH A

Jacques BAILLON : il faut effectivement que l'on ait ce minimum d'utilisation et là-dessus, nous avons besoin du soutien de la Région. D'autant plus, que la disparition de l'IMMS peut éventuellement mettre en danger cette vocation première du bâtiment.

Karen NIELSEN : la région veillera à ce que l'usage premier du bâtiment soit réservé à l'ERACM et au CFA. Il faut effectivement trouver dans la rédaction de la convention un mécanisme qui permette l'ajustement de l'utilisation en fonction de l'activité pédagogique et de son éventuelle évolution.

Dalia MESSARA : Où en est la rédaction de cette convention ?

Didier ABADIE : une réunion est prévue le 17 décembre prochain. Cela concerne de toute façon l'année scolaire prochaine.

L'ensemble des questions de l'ordre du jour ayant été examiné, la séance est levée à 16.20 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal signé le Président de l'ERACM et la secrétaire de l'ERACM.

.....
Mady LEO
Secrétaire de l'ERACM

.....
Jacques BAILLON
Président de l'ERACM